

PARTIE 1 - GÉNÉRALITES

- 1.1 Sections connexes
- .1 Section 01 00 10 – Instructions générales.
 - .2 Section 01 33 00 – Documents/Échantillons à soumettre.
 - .3 Section 01 35 29.06 – Santé et sécurité.
 - .4 Section 01 74 21 – Gestion et élimination des déchets de construction/démolition.
 - .5 Section 01 78 00 – Documents/Éléments à remettre à l'achèvement des travaux.
 - .6 Section 21 05 01 – Mécanique – Exigences générales concernant les résultats des travaux.
 - .7 Section 23 05 05 – Installation de la tuyauterie.
- 1.2 Références
- .1 American National Standards Institute (ANSI)/American Society of Mechanical Engineers International (ASME).
 - .2 American Society for Testing and Materials International (ASTM)
 - .1 ASTM B306-2009, Standard Specification for Copper Drainage Tube (DWV).
 - .2 ASTM B 32-08, Specification for Solder Metal.
 - .3 ASTM C-564-2009a, Specification for Rubber Gaskets for Cast Iron Soil Pipe and Fittings.
 - .3 Association canadienne de normalisation (CSA)/CSA International.
 - .1 CAN/CSA B125.1-2005, Robinetterie sanitaire.
 - .2 CSA B70-06, Tuyaux et raccords d'évacuation d'eaux usées en fonte et méthodes de raccordement.
 - .4 Code national de la plomberie du Canada – 2010.
- 1.3 Assurance de la qualité
- .1 Santé et sécurité :
 - .1 Prendre les mesures nécessaires en matière de santé et de sécurité en construction conformément

à la section 01 35 29.06 – Santé et sécurité.

- | | | |
|--|----|---|
| <u>1.4 Documents/
Échantillons
à soumettre</u> | .1 | Soumettre les documents et les échantillons conformément à la section 01 33 00 – Documents/Échantillons à soumettre et à la section 21 05 01 – Mécanique – Exigences générales concernant les résultats des travaux. |
| | .2 | Fournir des fiches techniques pour les éléments et les appareils suivants :
.1 tuyaux;
.2 raccords. |
| <u>1.5 Documents/
Éléments
à remettre à
l'achèvement des
travaux</u> | .1 | Fournir les instructions nécessaires à l'entretien et les joindre au manuel prescrit à la section 01 78 00 – Documents/Éléments à remettre à l'achèvement des travaux. |
| <u>1.6 Gestion et
élimination des
déchets</u> | .1 | Trier et recycler les déchets conformément aux prescriptions de la section 01 74 21 – Gestion et élimination des déchets de construction/démolition et de la section 21 05 01 – Mécanique – Exigences générales concernant les résultats des travaux. |
| <u>1.7 Transport,
entreposage et
manutention</u> | .1 | Lors de la livraison des matériaux sur le chantier, respecter les prescriptions de la section 01 00 10 – Instructions générales et de la section 21 05 01 – Mécanique – Exigences générales concernant les résultats des travaux. |

PARTIE 2 - PRODUITS

- | | | |
|---|----|--|
| <u>2.1 Tubes en cuivre et
raccords connexes</u> | .1 | Tubes d'évacuation des eaux sanitaires et de ventilation, destinés à être installés hors sol, de diamètre nominal de 63 mm et moins.
.1 Tuyaux :
.1 En cuivre du type DWV, conformes à la norme ASTM B306.
.2 Raccords :
.1 Raccords en laiton moulé : conformes à |
|---|----|--|

- la norme CAN/CSA-B125.
.2 Raccords en cuivre forgé : conformes à
la norme CAN/CSA-B125.
.3 Soudure tendre : étain-plomb, 50/50, type 50A,
selon la norme ASTM B32.

PARTIE 3 - EXÉCUTION

3.1 Installation

- .1 Installer la tuyauterie conformément à la section 23 05 05 – Installation de la tuyauterie.
- .2 Installer les éléments conformément aux exigences du Code canadien de la plomberie, du Code du bâtiment de l'Ontario (Ontario Building Code) et des autorités locales compétentes.
- .3 Selon les recommandations du fabricant, prévoir un tuyau d'évacuation des condensats approprié pour chaque évaporateur intérieur. Raccorder ce tuyau au tuyau de l'appareil existant. Examiner les conditions du chantier et la pente de la tuyauterie afin de pouvoir offrir une évacuation adéquate sans nuire à l'utilisation de l'espace.
- .4 Poser une étiquette d'identification appropriée sur les différentes tuyauteries (évacuation), avec flèches de direction à intervalles de 4,5 m.
- .5 Prévoir un traçage thermique sur tous les tuyaux d'évacuation à l'intérieur des congélateurs et réfrigérateurs. Coordonner les travaux avec les corps de métier responsables de l'électricité et l'entrepreneur chargé de l'isolant.

3.2 Essais

- .1 Soumettre les tuyauteries à des essais hydrostatiques pour s'assurer qu'elles ne sont pas obstruées et que la pente est appropriée.

FIN DE SECTION